

La tonne de carbone a-t-elle une valeur ?

La COP 21 qui va se tenir à Paris à la fin de l'année aborde donc une nouvelle fois la question du changement climatique qui pour l'instant n'a toujours pas été réglée. Depuis qu'elle se pose, les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui en sont responsables ont augmenté de 60% alors même que les différentes COP avaient leur réduction à leur ordre du jour. La difficulté principale vient du caractère extrêmement diffus de ces émissions. Si par bonheur il y avait un responsable identifiable, il serait sans doute beaucoup plus facile de prendre des mesures, comme par exemple avec le problème de l'ozone, réglé pour l'essentiel par le protocole de Montréal, avec l'interdiction des gaz (CFC) en cause. Mais dans ce cas, les producteurs étaient principalement au nombre de trois (les américains ICI et Du Pont de Nemours et l'européen Atochem) et ils avaient à leur disposition les substituts qui permettaient de continuer comme avant, tout en éliminant l'impact sur l'ozone.

Tout au contraire, dans le cas du changement climatique, il y a plus de sept milliards de responsables au travers de leurs décisions de production et de consommation. Et il y a 295 États souverains qui ont bien du mal à se cordonner en renonçant alors nécessairement à une part de leur souveraineté. La « solution » trouvée à Copenhague a consisté à se donner un horizon en 2050 où l'objectif est de ne pas dépasser les 2°C d'augmentation de température en contradiction avec toutes les trajectoires envisagées par les scientifiques. Comme en 2050, la plupart de négociateurs actuels ne seront plus au pouvoir, le risque qu'ils prennent aujourd'hui face à leurs électeurs est bien faible.

Les preuves de ce gigantesque problème de coordination sont aveuglantes. Au niveau global, le fait même qu'on en soit à la vingt et unième COP alors même que les émissions de GES continuent à augmenter en sont une des illustrations les plus marquantes. Au niveau des États, cette absence de coordination se manifeste aussi par la diversité des politiques sur le changement climatique et sur les politiques énergétiques. Gaz de schiste et/ou charbon pour les uns (USA et Chine en particulier), mix énergétique hétérogène pour d'autres (nucléaire en France et éolien en Allemagne), chaque pays mène sa politique énergétique en fonction de ses intérêts immédiats (ou du moins de ceux qu'il perçoit comme tels), aménage son territoire selon ses propres critères, construit sa mobilité en fonction de ses contraintes (pression des consommateurs et des constructeurs, SUV aux USA et gazole en France, Volkswagen en Allemagne). Il en est de même pour la fiscalité carbone, nulle pour certains (USA), très élevée pour quelques uns (100 euros en Suède) et balbutiante pour beaucoup. Il est évidemment logique que les

situations de chaque pays étant différentes, ils n'aient pas les mêmes choix, mais que ces choix, quels qu'ils soient, continuent à impliquer globalement des émissions croissantes montre bien que le souci de leur baisse n'est pas intégré comme une contrainte forte par les différents Etats.

Face à cette situation pour le moins contrastée, un certain nombre d'économistes réputés ont trouvé la solution : un prix mondial du carbone permettant, par son unicité, de donner la bonne incitation à tous, conduisant enfin à cette réduction tant espérée des émissions de GES. Associé à ce prix, la mise en place de mécanismes (bonus-malus, tarifs douaniers, encours de dettes souveraines) et d'institutions (existantes et/ou à créer) permettrait de résoudre les problèmes d'équité et de participation qui bloquent pour l'instant toute solution au problème climatique.

C'est peu de dire que cette « solution » reste extraordinairement théorique, tant les conditions minimales qui permettraient de l'envisager ne sont pas réunies et n'ont guère de chance de l'être dans les prochaines décennies. On ne voit pas bien par quel miracle les principes évoqués par ces économistes¹ auraient la vertu de débloquent des négociations qui entament leur vingt et unième round (il semble que l'on n'ait pas assez médité sur la difficulté indiquée par ce nombre). Les abandons de souveraineté impliqués par la création d'institutions ayant droit d'intervention (ou l'attribution de nouvelles compétences à des institutions existantes), des sanctions crédibles ou des transferts forfaitaires à grande échelle supposent que les problèmes de coordination qui sont à la source des difficultés actuelles seront finalement surmontés par la seule vertu de trois principes affirmés par des « experts ».

Mais finalement cet argument de réalisme pourrait ne pas être aussi décisif dans la mesure où la solution de nos économistes, si elle est certes difficile à implémenter, serait néanmoins la voie à suivre, sans doute ardue mais efficace pour régler le problème climatique. De fait le prix unique du carbone ne serait qu'un objectif de plus long terme, vers lequel il s'agirait de converger partant d'une coalition initiale de pays ayant vocation à s'étoffer au fur et à mesure. Ce serait certainement faire peu de cas du timing implicite (2050 c'est demain et il est peu probable qu'à cette date le processus de convergence soit achevé) et de la crédibilité de la « coalition initiale »² mais est-ce malgré tout la bonne solution ?

¹ Prix unique du carbone, participation universelle, absence de passager clandestin.

² Certes, les négociations préliminaires à la COP 21 indiquent que la Chine et les États-Unis (30% des émissions mondiales à eux deux) se sont engagés sur des réductions dans un avenir proche (autour de 2020/2025). On nous permettra de nous réjouir de ces engagements quand ils seront constatés, tant l'histoire passée nous a incité à être prudent (voir le fond vert de 100 milliards acté à Copenhague qui n'a guère été suivi d'effets).

Pour le croire, il faut penser que la tonne de carbone a une valeur intrinsèque qui, une fois qu'on l'a « révélée » peut justement se traduire par ce prix signalant cette valeur, alors même que ce que montrent les multiples évaluations des externalités environnementales c'est leur extrême diversité pour le même bien ou service. Loin de mesurer une valeur intrinsèque de la tonne de carbone, nous mesurons les valeurs que nous lui accordons, compte tenu de nos contraintes et de nos préférences. Et comme celles-ci sont largement différentes, parce qu'elles résultent de la contingence historique et des dynamiques sociétales, vouloir imposer un prix unique c'est refuser de voir la diversité du monde et le croire à l'image de la théorie où l'agent représentatif suffit à comprendre les comportements. C'est prendre la théorie pour le monde et faire du modèle la réalité à laquelle il suffirait de se conformer.

Il ne serait sans doute pas si utile d'un point de vue opérationnel de chercher à discuter cette idée farfelue d'un prix unique du carbone dans le monde réel, tant on peut être certain qu'elle ne sera jamais mise en œuvre ni même prise en considération par les Etats lors de la COP21 (et même de la COP25 ou 32 qui risquent bien d'exister au rythme où se prennent les décisions). Car le problème climatique n'est pas d'abord un problème économique, c'est un problème politique et s'il est si difficile de se mettre d'accord sur des décisions de réduction des émissions de GES que tout le monde aujourd'hui s'accorde à trouver nécessaires, c'est que derrière la réduction des émissions il y a toute l'organisation de la production et de la consommation à repenser à nouveaux frais ce qui ne peut que heurter de puissants intérêts en place qui n'ont pas le bien commun comme préoccupation principale.

Gilles Rotillon